

Mairie de BLAY

14400 BLAY

Tél / Fax 02.31.22.36.75

Département du Calvados
Canton de Trévières

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 AOUT 2014**

Convocation du : 25 Août 2014

Nombre de conseillers :

Elus : 11

Présents : 8

Pris part à délibération : 9

L'an deux mille quatorze, le 29 Août, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Maire-Adjoint, Mesdames Noëlle GERONIMI, Elisabeth ETIENNE, Monsieur Damien JUMEAU, Mesdames Céline SIMON, Marie-Paule CAMBRON, Monsieur Alexandre GOURBIN, Conseillers Municipaux

Absents : Messieurs Jean-Claude LENOIR, Maire-Adjoint, William THAREAU, Stéphane RIZZO (donne pouvoir à Mademoiselle Elisabeth ETIENNE) Conseillers Municipaux

Secrétaire de Séance : Damien JUMEAU

Approbation et signature du registre

Monsieur le Maire présente une copie du courrier de Monsieur Jean-Claude LENOIR adressé au Sous-Préfet de Bayeux, celle-ci a pour objet la démission de Monsieur Jean-Claude LENOIR au poste de premier adjoint, ainsi que son retrait du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

FINANCES :

- Modification budgétaire de la commune, transfert de Crédit du Chapitre 67 au Chapitre 12 - DCM
- Modification budgétaire des gîtes, transfert de Crédit du Chapitre 011 au Chapitre 16 – DCM
- Modification du taux d'indemnités des adjoints – DCM

COMMISSIONS :

- Syndicat des 3 cantons, élection du délégué et de son suppléant – DCM
- A.D.T.L.B., élection du délégué et de son suppléant – DCM

DIVERS :

- Cession de terrain à Monsieur Jacky YVON – DCM
- Modification des horaires d'ouverture au public de la mairie - DCM
- Remise aux normes de l'électricité de l'église
- Aire de jeux + réglementation

Questions diverses :

FINANCES

DCM 63/2014 – TRANSFERT DE CREDIT – BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un transfert de crédit du Chapitre 67 (*charges exceptionnelles*) au Chapitre 12 (*Charges de personnel et frais assimilés*).

En-effet les heures complémentaires de Monsieur Anthony BEAUDEQUIN et le remplacement de Madame Céline LEDOUIT pendant ses congés n'avaient pas été prévus au budget.

Pour un montant de 3 000.00 €

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE un transfert de crédit pour un montant de 3 000.00 € du Chapitre 67 (charges exceptionnelles) au Chapitre 12 (Charges de personnel et frais assimilés).

DCM 64/2014 – TRANSFERT DE CREDIT – BUDGET GITES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un transfert de crédit du Chapitre 11 (*Charges de caractère général*) au Chapitre 16 (*Emprunts et dettes assimilées*).

Crédit insuffisant sur la ligne emprunts pour les gîtes.

Pour un montant de 1 600.00 €

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE le transfert de crédit pour un montant de 1 600.00 € du chapitre 11 (*charges de caractère général*) au chapitre 16 (*emprunts et dettes assimilés*)

DCM 65/2014 – MODIFICATION DU TAUX D'INDEMNITES DES ADJOINTS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le taux des indemnités des adjoints, en-effet celui appliqué soit 5 % est inférieur aux indemnités perçues antérieurement.

Monsieur le Maire propose donc de réajuster le taux de 6,6 % pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire, à compter de leur nomination.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal 8 voix pour et 1 voix contre

**DECIDE de modifier le taux d'indemnités des adjoints soit :
De 5 % à 6.6 % à compter de leur nomination au poste d'Adjoint au Maire.**

COMMISSIONS

DCM 66/2014 – REPRESENTANT et SON SUPPLEANT POUR LE SYNDICAT DES 3 CANTONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer le délégué et son suppléant pour le syndicat des 3 cantons.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 8 voix pour et 1 abstention

DECIDE de nommer pour le Syndicat des 3 Cantons Messieurs William THAREAU, délégué et Alexandre GOURBIN, suppléant.

DCM 67/2014 – REPRESENTANT et SON SUPPLEANT POUR L’A.D.T.L.B.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer le délégué et son suppléant pour L’A.D.T.L.B.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix pour et 2 abstentions

DECIDE de nommer pour l’A.D.T.L.B. Mesdames Noëlle GERONIMI, déléguée et Marie-Paule CAMBRON, suppléante.

DIVERS

DCM 68/2014 – CESSION DE TERRAIN à Monsieur Jacky YVON

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Monsieur Jacky YVON, concernant un morceau de la parcelle A 306 qui est communale depuis le 8 décembre 2012, et qui borde le terrain de Monsieur Jacky YVON, celui-ci a exprimé le souhait d’acquérir et d’entretenir ce morceau de parcelle à savoir rétrocession pour 1 Euro symbolique et les frais de notaire à sa charge.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité

**DECIDE de céder la bande de terrain qui borde son domicile, parcelle A 306.
La parcelle sera vendu pour 1 Euro symbolique, Monsieur Jacky YVON prendra à sa charge les frais de bornage et de notaire.**

DCM 69/2014 – MODIFICATION DES HORAIRES d’ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les horaires d’ouverture au public de la Mairie, pour permettre à la secrétaire de Mairie d’effectuer son travail dans de meilleures conditions.

Lundi de 15H00 à 19H00

Samedi de 9H00 à 12H00

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de modifier les horaires d'ouverture au public soit :

Lundi de 15H00 à 19H00

Samedi de 9H00 à 12H00

Remise aux normes de l'électricité de l'église : le Conseil Municipal a constaté des défauts dans l'installation électrique de l'église. Des devis sont en cours d'élaboration auprès de différentes entreprises.

2 phases :

2014 – Mise en sécurité des lieux, budget d'environ 4 000.00 Euros.

2015 – Mise aux normes de l'installation électrique complète et de l'incendie.

Le terrain de pétanque et la passerelle « Pont de singe » sont fonctionnels.

Revoir le scellement des tables de pique-nique.

La société APAVE après avoir vérifié l'aire de jeux, celle-ci a émis quelques points défectueux qui ont été corrigés, pour la sécurité de nos enfants.

Suite à la demande de l'intercommunalité concernant le pouvoir de police de Monsieur le Maire, celui-ci informe le Conseil Municipal qu'il désire le conserver afin de garder la proximité avec les habitants de la commune.

QUESTIONS DIVERSES :

* Nous avons appris le décès de Madame Anita GUESNON et nous nous associons à la peine de la famille en lui assurant tout notre soutien.

* L'entretien des chemins communaux et ruraux :

Le Code rural ou la loi ne dit rien sur l'entretien des chemins ruraux. C'est le juge administratif qui s'est prononcé lors de nombreux litiges en la matière. Or, la proposition du Conseil d'Etat est formelle (Conseil d'Etat, 26 juillet 2006, N° 269724) la commune n'a pas d'obligation d'entretenir ses chemins ruraux car les chemins ruraux ne sont pas au nombre de ceux dont l'entretien constitue pour la commune une dépense obligatoire (contrairement aux voies communales).

* Monsieur Didier HORN a demandé sa réintégration, la Mairie a contacté le Centre de Gestion.

* Monsieur le Maire propose d'organiser une visite des gîtes début octobre, afin d'évaluer les quelques travaux de remise en état.

* Lors de la réunion d'information concernant le transfert de la grange en local technique, et après concertation le Conseil Municipal à l'unanimité s'oriente vers cette solution.

* Les démarches concernant l'aménagement du bourg sont en cours, plusieurs bureaux d'études ont été contactés courant juillet, le retour des candidatures est fixé au 19 septembre prochain.

Fin de séance 21h45

Philippe LAUNAY	Céline SIMON
Luc BEAUBRAS	Noëlle GERONIMI
Damien JUMEAU	Elisabeth ETIENNE
Marie-Paule CAMBRON	Alexandre GOURBIN